



## OLEICULTURE

n°7 – 02 septembre 2013



### A retenir

**Mouche de l'olive** : risque élevé de piqûres de ponte et de développement larvaire.

Les relevés de captures de la mouche de l'olive du réseau Corse sont régulièrement actualisés dans la base de données de l'AFIDOL, vous pouvez consulter la carte en allant sur le lien suivant : <http://www.afidol.org/gestoliveprod/records/choixAnneeCarte/bactro> et en cochant "Autres pièges".

**Rhynchite de l'olivier** : ce ravageur secondaire a été aperçu en Corse. Apprenez à identifier ses dégâts sur olive.

**Œil de paon** : retour des périodes de risque de contaminations. Surveiller l'apparition des taches.

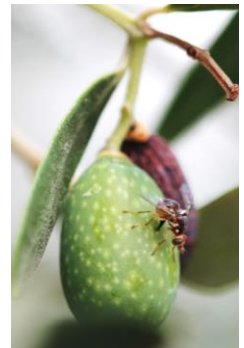
**Pyrale du Jasmin** : période à risque, surveiller les jeunes plantations.

- **Stade phénologique**

Zones précoces proches du littoral (0-150 mètres) ⇒ Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude. On est toujours au stade du grossissement des cellules de la pulpe : au cours de cette période les besoins en eau de l'olivier doivent être satisfaits pour une production d'huile optimale.

- **Mouche de l'olive – *Bactrocera oleae***

La pression du diptère a été élevée pendant le mois d'août. Les olives présentent de nombreuses piqûres de ponte, le développement larvaire est visible et des trous de sortie de l'adulte également : le début de vol d'une nouvelle génération est en cours.



*Crédit photo : S. Bouyrie, Juillet 2013*

### Seuil de nuisibilité

Pour l'observation des dégâts compter au moins 300 olives environ 2-3 fois par mois. Comparer le pourcentage d'olives piquées (piqûres de ponte) obtenu avec le seuil de tolérance de dégâts dans le tableau ci-dessous :

Seuil de tolérance	Entre le 1er et le 2ème vol	Entre le 2ème et le 3ème vol	Entre le 3ème et le 4ème vol	A la récolte
Olives de table	0,5 % d'olives piquées	1 % d'olives piquées	-	2 % d'olives piquées
Olives à huile	3 % d'olives piquées	5 % d'olives piquées	7 % d'olives piquées	10 % d'olives piquées

**Evaluation des risques** : élevés car les populations de mouches sont importantes, l'activité de ponte est intense et les conditions climatiques sont favorables au développement de la larve.

Les piqûres de mouches sur les olives sont autant de "portes d'entrées" pour le développement automnal de champignons tels que la Lèpre de l'olive (*Macrophoma dalmatica* = *Sphaeropsis dalmatica*) sur olives vertes et l'Anthracnose de l'olivier (*Gloeosporium olivarum*) sur olives mures.

## SOMMAIRE

### A retenir

Stade phénologique  
Maladie / ravageur  
Prévision météo  
Liens utiles

**ANIMATEUR FILIERE** : CA2B  
**Structures partenaires** : CA2A, AREFLEC, Civam Bio, exploitants observateurs

**Directeur de publication** : Joseph COLOMBANI  
Président de la Chambre d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
<http://www.cra-corse.fr/>

**Crédit photo** : CA2B, Stéphanie Bouyrie.



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO

- **Rhynchite de l'olivier – *Rhynchites cribripennis* (Desbrochers)**

Ce charançon de l'ordre des coléoptères a été observé dans les parcelles de référence d'Urtaca et d'Aleria suite à de nombreuses marques de nutrition.



*R. cribripennis*  
Crédit photo : S. Bouyrie,  
Urtaca 29/07/13

**Description** : L'adulte est rouge à brun rougeâtre recouvert d'une pubescence dorsale grise, à l'exception de l'abdomen et les mandibules qui sont noires. La longueur totale du corps est de 5,5 à 6 mm.

**Répartition géographique** : Il est distribué sur la Méditerranée centrale et orientale. Il vit partout exclusivement sur olivier et est signalé sur d'autres oléacées.

**Biologie** : Les adultes émergent du sol de fin avril à fin mai, ils se dispersent en volant dans la frondaison des arbres où ils s'alimentent pendant plusieurs semaines : sur feuilles ils en rongent la face inférieure et sur jeunes olives où ils pratiquent des trous circulaires autour

desquels se forme une tache brune. Les œufs y sont déposés de fin juillet à fin août, l'incubation dure une dizaine de jours et après éclosion la larve pénètre à l'intérieur du noyau déjà lignifié, détruit l'amandon et y achève son développement. On compte une larve par olive. Au terme de son développement la larve quitte l'olive et se laisse choir au sol. La sortie des larves commence vers la fin septembre jusqu'en novembre. La nymphose intervient sous terre à une profondeur de 4 à 10 cm, seul un nombre réduit de larves reste dans le fruit jusqu'au printemps suivant. La nymphose se termine à la fin de l'été qui suit (fin août et septembre), les adultes éclosent pendant l'hiver et émergent du sol à la fin avril : cette espèce a ainsi une génération tous les deux ans.



Olives présentant  
des piqûres de  
nutrition

**Dégâts** : *C. cribripennis* est dangereux spécialement à l'état adulte, il peut entraîner une chute des fruits.

- **Œil de Paon – *Spilocaea oleaginum***

Les contaminations qui ont eu lieu au printemps ne laissent pas encore apparaître de taches visibles car au-delà 25°C de températures le développement de la maladie est ralenti et la durée d'incubation s'allonge. Cependant, la fin de l'été avec la baisse des températures et le retour annoncé des pluies en fin de semaine est une période à risque pour le développement du champignon et la contamination.

**Évaluation du risque** : surveiller l'apparition des taches, risque faible actuellement.






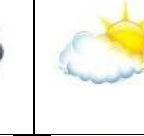
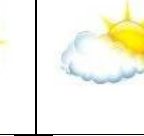
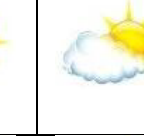








- **Pyrale du jasmin – *Margaronia unionalis***

Des dégâts sont observés sur jeunes plantations : ils sont causés par la chenille qui dévore les pousses terminales des rameaux et les jeunes feuilles (cf photo ci-contre). L'olivier prend alors un aspect buissonnant, sa période juvénile est prolongée, retardant ainsi son entrée en production. Plusieurs générations par an se succèdent depuis le début du printemps jusqu'à la fin de l'automne.



**Évaluation du risque** : moyen ; surveiller uniquement sur jeunes arbres.

## PREVISION METEO (Source Météo France)

	Mardi 03 septembre	Mercredi 04 septembre	Jeudi 05 septembre	Vendredi 06 septembre	Samedi 07 septembre	Dimanche 08 septembre	Lundi 09 septembre	Mardi 10 septembre
Haute Corse / Corse du Sud								
								
			Voilé					

## LIENS UTILES

- En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien :

[http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)

- Note Nationale Ambrosie :**

L'ambrosie est susceptible d'être observée en Corse. Chaque année, quelques échappées ponctuelles de l'espèce sont signalées au Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) qui maintient une veille active au niveau régional sur les espèces invasives. En cas de présence effective de l'espèce, les plants sont immédiatement détruits par le CBNC qui maintient alors une surveillance de la zone durant les années suivantes.

La dernière observation de l'espèce remonte au printemps dernier et la totalité des individus a été arraché.

Si vous possédez des informations sur la présence avérée de l'espèce, contacter Y. Petit au CBNC au 04 95 34 55 64 [petit@oec.fr](mailto:petit@oec.fr).

[http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.